

**MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 01 Mai 2000 à 20:00 heures à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor se tient une séance régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Victor à laquelle sont présents Messieurs les Conseillers Alain Mathieu, Victor Bernard, Christian Roy et Jacques Bolduc formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

Étaient absents Madame Jeannine Patry,
Monsieur Pierre Tardif.

Le Secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire dit une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

65-2000 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Monsieur Victor Bernard,
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,
et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session est adopté tel que présenté.

ADOPTE

66-2000 **ADOPTION DU DERNIER PROCES-VERBAL**

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,
et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le procès-verbal de la séance régulière du 03 avril 2000 est adopté tel que présenté.

ADOPTE

67-2000 **REPRESENTANT D'UN MEMBRE DU CONSEIL - TRAJECTOIRE 150**

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater Madame Jeannine Patry de représenter le Conseil Municipal de Saint-Victor sur le conseil d'administration Trajectoire 150 ième.

ADOPTE

68-2000 **MISE EN PLACE DE MOYENS DE RACCOMPAGNEMENT**

ATTENDU que la municipalité de Saint-Victor souscrit à la campagne de prévention de l'alcool au volant;

EN CONSEQUENCE, Il est proposé par Monsieur Jacques Bolduc, secondé par Monsieur Alain Mathieu et résolu unanimement, que la municipalité de Saint-Victor encourage fortement la mise en place de moyens de

raccompagnement pour les conducteurs ayant consommé de l'alcool lors d'événements, fêtes et festivals ayant lieu sur le territoire de la dite municipalité et ce, en remettant aux organisateurs copie de la lettre circulaire écrite à cette fin.

ADOPTE

69-2000 **LE MURMURE - DEMANDE D'AIDE FINANCIERE**

ATTENDU la demande d'aide financière pour le Murmure.

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Christian Roy,
Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera
pour un montant de 50,00 \$ en guise d'aide financière
pour le Murmure.

ADOPTE

70-2000 **TOURNOI DE GOLF CLD DE LA MRC ROBERT-CLICHE**

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,
Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, de mandater le Maire, Monsieur Jean-Paul
Bernard, de participer au tournoi de golf du Centre
Local de Développement de la M.R.C. Robert-Cliche qui
aura lieu vendredi le 16 juin 2000, au club de golf de
Beauceville et que la Municipalité participera pour un
montant de 50,00 \$ en guise de commanditaire.

ADOPTE

71-2000 **PROJET DE SUBDIVISION - SOPHIE VEILLEUX ET STEPHANE
BERNARD**

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,
Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor approuve le
plan de cadastre d'une partie du lot 372 pour créer le
lot 372-29 du cadastre de la paroisse de Saint-Victor-
de-Tring préparé par l'arpenteur géomètre Gérard
Jacques, le 20 avril 2000 sous le numéro 4629 de ses
minutes. Le secrétaire-trésorier, Monsieur Marc
Bélanger est autorisé à signer tous les documents.

ADOPTE

Proposé par Monsieur Christian Roy.

Secondé par Monsieur Alain Mathieu,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire, et Monsieur Marc Bélanger, secrétaire-trésorier, soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité le contrat de ramassage de vidanges avec Monsieur Marco Mathieu (Ferme Mathivic), lequel contrat contiendra les clauses et stipulations négociées avec Marco Mathieu.

En résumé ce contrat au prix total de 8 500,00 \$, plus les taxes applicables, débutera le 06 mai 2000 pour se terminer le 04 novembre 2000.

Il concerne le ramassage des vidanges domestiques dans tous les chemins privés du Lac Fortin, le samedi. Le prix comprend la cueillette de vidanges ainsi que le transport jusqu'au site d'enfouissement à Frampton.

ADOPTE

ATTENDU que la municipalité de Saint-Victor désire établir une entente inter municipale de protection contre l'incendie avec la municipalité de Saint-Ephrem, sur le modèle de celle intervenue le 25 novembre 1997 à Saint-Honoré, pour des services réciproques et complémentaires de service d'incendie;

ATTENDU que cette entente (25 novembre 1997) fait partie intégrante de la présente résolution et qu'elle a déjà été acceptée par le Conseil que la Municipalité de Saint-Victor est une entente inter municipale.

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor veut adhérer à l'entente inter municipale pour les services de protection incendie avec la municipalité de Saint-Ephrem. Le protocole d'entente fait partie intégrante de cette résolution.

Le maire et le secrétaire sont autorisés à signer tout les documents nécessaire à cette entente.

ADOPTE

74-2000 **OFFRE DE SERVICES - PLAN ET RÈGLEMENTS D'URBANISME**

ATTENDU l'offre faite par la M.R.C. Robert-Cliche pour refaire notre plan et règlements d'urbanisme.

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor accepte l'offre de service, faite par la M.R.C. Robert-Cliche, pour faire notre plan et règlements d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Victor, pour un montant de 21 587,00 \$.

ADOPTE

75-2000 **DEMANDE AU ZONAGE AGRICOLE - GESTION J.M.S. INC.**

ATTENDU le projet de Gestion J.M.S. Inc. Pour l'implantation d'une carrière sur le lot P-358;

ATTENDU que le Maire et les Conseillers ont pris connaissance de ce dossier;

ATTENDU que la présente demande est conforme en tout points avec les règlements de la Municipalité de Saint-Victor.

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor appui la demande dans le dossier de Gestion J.M.S. Inc. et achemine le dossier à la Commission de Protection du Territoire et Activités Agricoles du Québec.

ADOPTE

76-2000 **DEMANDE AU ZONAGE AGRICOLE - PIERRE TARDIF**

ATTENDU le projet de Monsieur Pierre Tardif pour acquérir une parcelle de terrain situé entre la zone blanche et une usine appartenant à les Lainages Victor Ltée;

ATTENDU que le Maire et les Conseillers ont pris connaissance de ce dossier;

ATTENDU que la présente demande est conforme en tout points avec les règlements de la Municipalité de Saint-Victor.

Proposé par Monsieur Victor Bernard,
Secondé par Monsieur Christian Roy,

Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor appui la
demande dans le dossier de Monsieur Pierre Tardif et
achemine le dossier à la Commission de Protection du
Territoire et Activités Agricoles du Québec.

ADOPTE

77-2000 **SOUSSION ASPHALTAGE - OUVERTURE DES SOUSSIONS**

Le secrétaire-trésorier procède à l'ouverture des
soumissions :

Ont soumissionnés :

	PAVEUSE	RATEAU
Pavage de Beauce	71,00 \$	134,00 \$
Pavage Sartigan	68,80 \$	129,00 \$
	57,85 \$	

Après étude des soumissions :

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la soumission pour l'asphaltage soit
accordé à Pavage Sartigan.

L'inspecteur municipal communiquera avec Pavage Sartigan
lorsque les travaux seront prêt à être exécutés.

ADOPTE

78-2000 **OUVERTURE DES SOUSSIONS - GENERATRICE**

Le secrétaire-trésorier procède à l'ouverture des
soumissions pour l'achat d'une génératrice.

Ont soumissionnés :

Hewitt Equipement	26 302 \$
Pompaction	34 115 \$
Noel Rochette	29 500 \$

Après étude :

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,
Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, de retenir la soumission de Hewitt Equipement
pour un montant de 26 302 \$.

ADOPTE

79-2000 **OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR 2 POMPES DOSEUSES**

Le secrétaire-trésorier procède à l'ouverture des
soumissions pour l'achat de pompes doseuses.

Ont soumissionnés :

Noel Rochette	7 895 \$
Pompaaction	8 529 \$
Les Produits chimique Nimpro	3 032 \$

Après étude le Conseil Municipal de Saint-Victor à
décidé de prendre une décision à une séance ultérieure.

ADOPTE

80-2000 **MANDAT AU MAIRE - JEAN-PAUL BERNARD**

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,
Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, de mandater le Maire, Monsieur Jean-Paul
Bernard, à faire les démarches nécessaire pour faire
modifier le plan du Rang 3 Nord par la Firme
d'Ingénieur, si nécessaire, et de demander à notre Firme
d'Ingénieur de faire des plans pour le Rang 3 Sud.

ADOPTE

81-2000 **DEMANDE DU COMITE MAISON DES JEUNES**

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,
Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor n'a aucune
objection que le Club Aramis se réunisse une fois par
mois dans la maison des jeunes et par le fait même le
Club Aramis va aider la Maison des jeunes dans leurs
projets.

ADOPTÉ

LES COMPTES

Proposé par Monsieur Christian Roy,
 Secondé par Monsieur Alain Mathieu,
 Et résolu, à l'unanimité des membres du
 Conseil, que les comptes suivants sont adoptés pour
 paiement :

393	Sifto Canada	1	759,88	\$
394	Dépanneur Doyon		32,06	\$
395	Garage Gilles Roy	1	778,38	\$
396	Morin Fortin Samson	13	573,11	\$
400	Téléphone St-Victor		795,30	\$
406	Québectel		18,35	\$
407	Hydro-Québec	1	148,78	\$
408	Michaud, Morin et Ass.		125,85	\$
409	Produits Praxair		44,04	\$
417	Hydro-Québec		370,12	\$
418	Hydro-Québec		421,13	\$
420	Garage Marc Bureau	1	173,94	\$
421	Québectel Mobilité		266,93	\$
422	Au Paradis de la Fleur		86,27	\$
423	Hydro-Québec	1	005,62	\$
424	Daniel Cliche, Avocat		115,03	\$
434	Hydro-Québec		778,22	\$
435	Hydro-Québec		842,04	\$
436	Hydro-Québec		653,05	\$
437	Hydro-Québec	2	821,50	\$
440	C.S.S.T.	3	659,35	\$
439	Pitneyworks		507,82	\$
438	Hydro-Québec	2	751,61	\$
459	Armand Lapointe		24,15	\$
460	Vêtement profession		23,01	\$
461	Telvic Mobilité Inc.		39,88	\$
462	Garage Marc Bureau		759,81	\$
463	CCL		135,56	\$
464	Québectel		34,45	\$
465	Atelier d'usinage L.B.		99,92	\$
466	Magasin Coop		289,44	\$
467	Beauce Auto Accessoires		35,32	\$
468	Hydraulique Service		34,28	\$
469	Ateliers F.L.P.H.		541,76	\$
470	Signabec		181,62	\$
471	Pièces Universelles		101,07	\$
472	Veilleux et Fils		31,06	\$
473	Purolator Courrier		14,90	\$
474	Praxair		62,79	\$
475	Produits laboratoires Certifiés		791,95	\$
476	Alliance Coop	1	600,03	\$
477	Béton St-Ephrem	2	437,20	\$
478	Centre du Camion Amiante		323,88	\$
479	M.R.C. Robert-Cliche	1	036,05	\$
480	Clearnet		826,81	\$
481	Elyps		120,78	\$
482	Beauce Peinture Professionnelle		301,17	\$
483	Produits Sanitech		46,01	\$
484	Calibrateck		287,56	\$
485	Garage Irenée Groleau	1	289,38	\$

486	Poulin Excavation	920,20 \$
487	Beauce Métal	253,98 \$
488	Gaétan Jacques Electricques	275,94 \$

489	Editions Yvon Blais	89,56 \$
490	Réal Huot	520,25 \$
491	Centre Electrique de Beauce	100,64 \$
492	Boivin et Gauvin	309,14 \$
493	Garage Agricole Alain Bolduc	209,97 \$
494	Extincteurs Kaouin	14,90 \$
495	DEBB	51,71 \$
496	Mun. de St-Ephrem-de-Beauce	456,10 \$
497	Garage Bizier Inc.	89,78 \$
498	Victor Bernard	15,00 \$
499	Jacques Bolduc	15,00 \$

ADOPTE

83-2000 **LEVÉE DE LA SEANCE**

Proposé par Monsieur Victor Bernard,
 Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,
 Et résolu, à l'unanimité des membres du
 Conseil, que la séance est levée.

ADOPTE

LE MAIRE

LE SECRETAIRE-TRESORIER

JEAN-PAUL BERNARD

MARC BELANGER